

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 octobre 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEoud, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEoud Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à PEYRON Michel, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEoud Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à PARPILLON Christian, BLANCHET Ouria donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, SCARAFAGIO Stéphane, MARROU Jehanne, BERTRAND Gina.

Absents : GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, BACHENET Claude.

RAPPORT N° 2025/219 : Déménagement du siège administratif de la communauté de communes de Serre-Ponçon

Vu la convention d'occupation précaire conclue avec la DDFIP du bâtiment dénommé « Station météo d'Embrun », abritant actuellement le siège de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon prenant fin au 31 décembre 2025,

Vu les délibérations actant l'aménagement de nouveaux locaux pour le siège de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon,

Considérant que les travaux d'aménagement vont se terminer en novembre 2025 et que le déménagement devrait intervenir en fin d'année 2025.

Considérant qu'il convient de demander à la préfecture de mettre à jour l'adresse du siège de la CCSP et de délivrer les nouveaux identifiants SIRET.

Il est proposé de valider le changement de lieu du siège administratif à compter du 1^{er} janvier 2026 qui sera situé : 14, espace Delaroche 05200 EMBRUN.

Dès que le déménagement sera finalisé, une mise à jour des statuts de la CCSP sera nécessaire pour fixer le siège social qui est obligatoirement intégré dans les statuts.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE VALIDER** le déménagement du siège administratif de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon à l'adresse suivante : 14, espace Delaroche 05200 EMBRUN, à compter du 1^{er} janvier 2026,

- **D'AUTORISER** Madame la présidente de procéder à toutes les démarches liées à ce déménagement,
- **DE DEMANDER** aux services de la Préfecture la mise à jour de cette nouvelle adresse et la délivrance de nouveaux identifiants SIRET,
- **D'INDIQUER** que les statuts seront mis à jour dès que le déménagement sera réalisé.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,



Chantal EYMEoud

